



**Procès-verbal de la rencontre u Conseil d'établissement (CÉ)
Tenue le 25 novembre 2021 à 18h30**

Participants

Sont présents :

Djama Ahmed, parent et représentant comité parents
Louise Beauchamp, directrice
Marie-Ève Brazeau, enseignante
Stéphanie Ayotte, parent

Mélissa Ferreira, parent
Maja Matekalo, technicienne en service de garde
Marie-Ève Dufresne, parent
Carole Lalande, enseignante

Sont aussi présents :

Mélanie Héroux, représentante de l'OPP
Jocelyn Blondin, représentant de la communauté (doit quitter à 19h00)
Ariane Gagné-Frégeau, parent substitut

Ouverture de la séance

Mme Beauchamp vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h36.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucune intervention

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.E. 25-11-001

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour du 25 novembre 2021.

Proposé par Mme Ayotte, appuyé par Mme Brazeau

1.3 Courrier (offre d'une journée pyjama pour Leucan)

La journée pyjama fait partie d'une levée de fonds pour Leucan. Ce serait le 24 février, journée provinciale. On demande 2\$ aux élèves pour porter un pyjama à l'école. Mme Beauchamp mentionne que les journées pyjama existent déjà à SJB et que Leucan est bien vu par le centre de services scolaires.

L'assemblée voudrait avoir le poulx du personnel présent : Les enfants aiment les déguisements mais on est mal à l'aise avec le 2\$ obligatoire. Mme Beauchamp rectifie que le 2\$ est une suggestion.

L'assemblée est d'accord avec le principe de porter un pyjama avec une contribution volontaire, et non obligatoire. Des autocollants seront remis aux élèves, il y aura une plate-forme d'activités, partager les meilleurs moments etc. M. Blondin suggère que l'école pourrait faire une demande de 500\$ au conseiller municipal.

M. Ahmed demande si on a une idée des montants récoltés : il n'y a pas de chiffres sur le courriel de demande.

C.E. 25-11-002

Il est proposé de participer à la journée pyjama de levée de fonds Leucan du 24 février.

Proposé par M. Ahmed, appuyé par Mme Ayotte

Résolution adoptée à l'unanimité

1.4 Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2021

C.E. 25-11-003

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 14 octobre 2021 avec les modifications suivantes :

Ariane Gagné-Frégeau , parent substitut (et non substitué)

C.E.14-10-001 – Bassom devient Bassin

C.E. 14-10-008 : SÉVEQ. Modifier « les règles de régie interne pour l'année scolaire » par « le plan de lutte »

C.E. 14-10-009 : Ajouter « On donnera plus de temps aux parents pour faire la demande vu l'échéancier réduit ».

C.E.14-10-011 : Modifier « Mme Ahmed » pour « M. Ahmed »

C.E.14-10-012 : Modifier « Mme Beauchamp a écrit donc une lettre qu'elle a fait suivre à la direction » par « Mme Beauchamp écrira donc une lettre qu'elle fera suivre à la direction »

C.E.14-10-013 : Modifier « Mme Ahmed » pour « M. Ahmed »

Proposé par Mme Matekalo, appuyé par Mme Brazeau

Résolution adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au Procès-verbal

3.2 Campagne de financement : Possibilité de remplacer les vendredis lorsque c'est pédagogique : La demande a été présentée au personnel. L'équipe administrative n'a pas beaucoup d'ouverture. Les vendredis avaient été retenus par Tina et Pascale car c'est une surcharge de travail. Elles souhaiteraient garder le statu quo. Mme Ayotte est d'accord de se fier sur les personnes en charge. (M. Blondin quitte à 19h00)

3.5 Plan de déplacement : MOBIO : La marche a eu lieu avec les gens de MOBIO, policiers-éducateurs, Isabelle Lavoie. Meilleure signalisation, hachurage de traversée de piétons, affiches de signalisation (arbres à couper). Le plan de MOBIO sera déposé à la ville de Gatineau. Mme Beauchamp devra défendre le plan. 163 parents ont complété le sondage. Prochaine étape : présentation au comité d'urbanisme de la ville (fin janvier) et devrait aboutir en automne 2022 (nouvelle signalisation et corridor scolaire).

3.6 Vivre en vert : 18 000\$ reçus. Maja et Mme Carrière ont fait la marche de notre terrain : tour de l'école, photos des arbres, buts de soccer, structures – il y aura une évaluation des arbres pour les couper ou non. Geneviève Carrier, consultante de Enviro-Éducation a piloté la marche d'inventaire. Elle va faire un plan. Un consultant horticulteur viendra aider pour le plan : redonner vie à la devanture et à la cour d'école, remplacer ce qui est mort et bonifier ce qui est là pour fin janvier 2022 avec un plan final à rendre au CSS pour les Ressources matérielles l'été prochain.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Résolution pour le Fond Vert de la Ville de Gatineau

Voir Annexe

C.E. 25-11-004

Proposé par Mme Dufresne, appuyé par Mme Ayotte

Résolution adoptée à l'unanimité

2.2 Achat de livres avec argents du Fonds à destination spéciale

C.E. 25-11-005

Il est proposé de reporter le point à la séance de janvier

Proposé par Mme Dufresne, appuyé par Mme Ayotte.

Résolution adoptée à l'unanimité

2.3 Achat abrasif pour la cour d'école

Voir Annexe

C.E. 25-11-006

Proposé par Mme Ayotte, appuyé par Mme Dufresne
Résolution adoptée à l'unanimité

2.4 Activités à l'extérieur de l'école 2021-2022

Aucune

2.5 Photos scolaires

Mme Beauchamp explique que la compagnie PhotoMania offre un très bon service, facile à gérer.

C.E. 25-11-007

Il est proposé de garder la compagnie PhotoMania pour les photos scolaires de l'année 2021-2022.
Proposé par M. Ahmed, appuyé par Mme Matekalo
Résolution adoptée à l'unanimité

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Suivi du projet Vivre en vert et du Fond Vert

Marie-Andrée Brûlé attend le numéro de résolution. Geneviève Carrier demande le maximum (25 000\$). Le CREDDO paye seulement pour la verdure, donc cela ne couvre pas une classe verte ou de refaire le sentier. On doit donc demander au Fond Vert.

3.2 Retour sur la formation des plans d'intervention

Bravo à Émilie Turcotte pour sa formation en ligne de 19h-20h. Il y a eu 7 parents et le tout s'est déroulé dans un esprit collaboratif.

3.3 Retour du comité Vert volet parents

Le comité Vert volet parents revient. On remercie madame Marie-Ève Dufresne. 4 ou 5 parents sont prêts. Ils seront convoqués prochainement pour une courte rencontre de 30 minutes en décembre. Ensuite, il y aura un calendrier plus officiel. Nous avons reçu un prix des bénévoles de la CSSPO.

3.4 Tableau fonds à destination spéciale

Aucune dépense à date ni avant le mois de janvier (Annexe)

3.5 Le plan de déplacement sécuritaire et corridors scolaires

Idem au suivi.

3.6 Mise à jour du registre de la formation obligatoire pour les membres du CÉ

Un FORM a été envoyé en octobre et 4 personnes seulement se sont inscrites (nouveaux membres du CÉ depuis septembre 2020). Mme Beauchamp ré-enverra le FORM demain. Les anciens membres doivent aussi compléter le formulaire. La date limite était le 25 novembre. Demain (26 novembre), Mme Beauchamp enverra les noms. On se donne jusqu'à Noël. À noter que mesdames Ayotte et Ferreira n'ont pas réussi à ouvrir le FORM.

3.7 Cueillette du document de la Loi 65

Il manque quelques membres (il est possible qu'ils soient dans le bac de madame Pascale). Il manque Mesdames Dufresne, Lalande, Brazeau et monsieur Blondin. Le formulaire doit être retourné au CSS le plus vite possible.

4. Mots de la direction et sdg

4.1 Du sdg : Portrait actuel et à venir; sondage semaine de mars

Il y a une baisse de clientèle – 110 élèves sont inscrits. Il y aura donc des changements et regroupements des enfants. Certains enfants vont changer de groupe et d'éducatrice – début le 29 novembre.

Semaine de mars : 5 inscriptions pour la relâche donc le SDG sera fermé. Les parents seront avisés demain (26 novembre).

4.2 De la Direction : commémoration pour Fanny Mantha retour sur les célébrations Halloween; spectacle de Noël; nouvelle gouvernance vs cadre budgétaire

-Éducatrice Fanny Mantha : décédée dans des conditions tragiques en juin 2020. Œuvre produite : Une belle étoile avec trois gouttes d'eau sur le mur, réalisée par M. José Guénette (même artiste que le violon d'Emmanuel). Une belle cérémonie a eu lieu.

-Halloween : il y a eu des parades, une maison hantée (adaptée pour les petits) le 28 octobre. Tout s'est bien déroulé.

-Spectacle de Noël : Il y aura un spectacle à l'intérieur pour les élèves mais pas pour les parents à cause des mesures sanitaires. Il y a une rencontre le 26 novembre avec l'enseignant de musique M. Julien Cauchon. Il y aura aussi des maisons de Noël à la salle polyvalente.

-Cadre budgétaire : La nouvelle gouvernance ne demande plus la présentation de ce cadre. Les ressources matérielles n'ont pas reçu la documentation du gouvernement, ce sera sûrement en janvier.

-Ventilation : L'opération et l'installation des détecteurs de CO₂ est en cours. À l'école SJB, ce n'est pas encore fait. Les détecteurs nous permettront une lecture dans chacun des locaux en temps réel. On ne doit pas dépasser 1 500 ppm et il y a un tableau d'actions à faire en conséquence. Les mesures seront diffusées à l'ensemble du personnel à partir du 25 novembre via la Voix de Bosco et ils recevront le guide.

-Vaccination : Le personnel sera informé à la rencontre de lundi le 29 novembre. Le gouvernement procède dans le respect des parents, en douceur, aucune cible n'est demandée. Les parents peuvent :

1) Aller par eux-mêmes – Prendre rendez-vous avec Clic-santé. Il est possible de faire la vaccination sur les heures d'école.

2) Avec l'école – 8 décembre au Palais des Congrès : les parents doivent quand même prendre rendez-vous sur Clic-santé. Les heures : 12h40 à 14h04. On ne connaît pas encore le nombre d'élèves qui prendront l'option « école ». La limite pour l'inscription pour les parents est 24 heures avant, donc le 7 décembre.

Classes spécialisées : Suggestion d'appeler les parents individuellement pour les inciter fortement d'y aller avec leurs enfants (PANDA, anxiété, TSA).

5. Varia

Question de Mme Ayotte : Est-ce que la formation sur le rôle des orthopédagogues était seulement envoyée aux membres du CÉ ou à l'ensemble des parents ? Réponse : Seulement aux membres du CÉ et comité de parents. On pourrait très bien partager l'information avec les parents via l'école.

Mme Beauchamp : Il y a le Bulletin Info-Parents – on peut y ajouter un encadré.

Mme Beauchamp remercie les membres et souhaite un bon temps des fêtes à tout le monde.

6. Levée de l'assemblée à 19h49

La prochaine rencontre aura lieu le 22 janvier 2022.

C.E. 25-11-008

La levée de la rencontre est proposée par Mme Ayotte et appuyée par Mme Brazeau.

7. Mots des représentants et invités

7.1 Comité de parents – Mme Ferreira

La prochaine formation – coéducation à l'ère numérique - quand et quoi se dire.

???Présentation annuelle avec les membres du CSSPO – argent,

Coût d'autobus, activité parascolaires, déneigement, diversité

La nouvelle tendance est d'attirer vers l'école

7.2 Comité EHDA

Aucun rapport

7.3 OPP

Rien de spécial. Idée pour Noël en montage.

Procès-verbal rédigé par :

Dominique Vaillancourt, en remplacement de Pascale Bissonnette

Mélissa Ferreira
Présidente du Conseil d'établissement

Louise Beauchamp
Directrice de l'école St-Jean Bosco

Stéphanie Ayotte
Vice-présidente du Conseil d'établissement